

## Relations industrielles Industrial Relations



*A History of British Trade Unions since 1889, Volume I – 1889-1920*, H.A. Clegg, Alan Fox and A.F. Thompson, Oxford University Press, London, 1964. 514 pages.

Émile Vallée

Volume 21, numéro 3, 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027719ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027719ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vallée, É. (1966). Compte rendu de [*A History of British Trade Unions since 1889, Volume I – 1889-1920*, H.A. Clegg, Alan Fox and A.F. Thompson, Oxford University Press, London, 1964. 514 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 21(3), 468–468. <https://doi.org/10.7202/027719ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1966

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ments » fonctionnels il existe toujours une autorité hiérarchique. Ce serait là une façon de concilier les deux perspectives au risque d'un mécontentement de la part de l'auteur puisqu'il soutient que l'autorité hiérarchique est déléguée sur des personnes et l'autorité fonctionnelle sur des activités.

Une autre remarque porte sur les types de structure et la taille des entreprises. D'abord, les critères qui permettent de classer les entreprises selon leur taille ne sont pas clairs. Quelle est la différence exacte entre la grande et la très grande entreprise ?

En classifiant les structures en référant aux types de relations d'autorité, l'auteur découvre que les relations d'autorité « staff and line » caractérisent la petite entreprise aussi bien que la très grande entreprise. Un malin pourrait conclure que la dimension de l'entreprise influence peu la structure.

Pour un exposé plus complet, l'auteur aurait dû établir des liens entre les principes modernes d'administration qu'on retrouve dans les ouvrages américains contemporains et les notions qu'il a élaborées. L'absence de ce rappel d'auteurs américains est manifeste dans la courte bibliographie qu'il donne. Les noms d'Ernest Dale, Harold Koontz, Cyril O'Donnell, Chester Barnard n'y apparaissent même pas.

Malgré ces lacunes, cette tentative de synthèse demeure valable puisqu'elle commande la réflexion, incite le lecteur à repenser des notions acquises. Les principes émis peuvent servir de guide dans l'aménagement de structures autres qu'euro-péennes. Un nombre imposant de définitions peuvent être utilisées pour traduire la réalité structurelle d'une entreprise en contexte américain. Les praticiens de la gestion et professeurs pourront renouveler leur arsenal de connaissances et faire usage utile de l'ouvrage pourvu qu'il soit judicieux.

Laurent BELANGER

**A History of British Trade Unions since 1889**, Volume I — 1889-1910, H.A. Clegg, Alan Fox and A.F. Thompson, Oxford University Press, Londres, 1964. 514 pages.

La seule étude d'importance sur l'histoire du syndicalisme en Angleterre, celle de Sidney et Beatrice Webb, **History of Trade Unionism**, parut pour la première fois en 1894, et les éditions postérieures n'ont apporté que peu de chose. Aussi, désirant relater l'histoire complète des syndicats anglais, les auteurs ont cru bon de décrire le mouve-

ment d'avant 1889, pour ensuite analyser à fond la période 1889-1910 dans leur premier volume.

C'est durant cette période que la négociation collective prit une forme définitive ; que les unions aidèrent à créer ce qui devait devenir l'un des deux plus importants partis politiques anglais. De plus, ce sont les conflits industriels aigus des années '90 qui ont amené les luttes parlementaires où fut déterminé le contexte légal dans lequel évoluent encore les unions. En somme, cette période constitue une phase cruciale de la formation du mouvement syndical moderne et des systèmes de relations industrielles que nous connaissons aujourd'hui en Angleterre.

Successivement, le volume traite de l'offensive des nouveaux syndicats industriels et généraux et de la première contre-attaque des employeurs ; de la situation syndicale dans les industries du charbon et du coton ; des modèles de relations de travail existant à la fin du siècle ; de l'action parlementaire telle qu'envisagée par le T.U.C. ; de la représentation des travailleurs au parlement et du socialisme ; du contexte légal jusqu'à l'époque du jugement Taff Vale ; des effets de ce jugement sur la négociation collective dans différents secteurs ; de la situation politique de 1900 à 1910 ; de la montée du mécontentement industriel après le jugement Taff Vale ; et enfin de l'évolution générale du mouvement pendant la période étudiée.

Ce travail est une histoire complète : tous les faits importants y sont inscrits et la documentation est très poussée. Il est possible de différer d'opinion sur certaines interprétations, mais la compétence des rédacteurs en garantit le sérieux.

Contrairement aux Webb, Clegg, Fox et Thompson n'inscrivent pas cette histoire dans le cadre d'une théorie générale du syndicalisme et cela leur permet des interprétations plus libres. Ce volume peut être considéré comme le pendant de ceux de John R. Commons sur le syndicalisme américain.

Emile VALLEE

**Inflation: Demand-Pull or Cost-Push ?** Edited by Richard Perlman, D.C. Heath and Company, Boston, 1965. 130 pages.

L'apparition de l'inflation aux Etats-Unis due à la guerre du Vietnam est le fait économique le plus important qui se soit produit depuis un an, estime le rapport annuel de la Banque des règlements internationaux, publié lundi matin, le 13 juin 1966, à l'occa-